

Jean-Baptiste André Godin à Virginie Griess-Traut, 20 avril 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation2 p. (442r, 443v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Virginie Griess-Traut, 20 avril 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50151>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 avril 1880](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Griess-Traut, Virginie \(1814-1898\)](#)

Lieu de destination258, boulevard Voltaire, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin avertit Virginie Griess-Traut qu'il ne peut réaliser le travail qu'elle demande. Il lui indique qu'il a publié dans *Solutions sociales* des documents sur la nourricerie ou crèche du Familistère. Il regrette de ne pouvoir lancer dans *Le Devoir* un appel pour un ménage sociétaire, comme le souhaite Jean Griess-Traut : « J'ai éprouvé trop de déboires dans l'École sociétaire au sujet des appels au public pour me faire moi-même l'organe de nouveaux appels, surtout dans une question où les anciens phalanstériens sont tellement divisés. » Dans le post-scriptum, il accuse réception de l'abonnement d'un an de Virginie Griess-Traut au journal *Le Devoir*.
Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Articles de périodiques](#), [Familistère](#), [Fouriériste](#)

Personnes citées

- [École sociétaire](#)
- [Griess-Traut, Jean \(1814-1882\)](#)
- [Guillaumin et Cie](#)

Œuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Solutions sociales*, Paris, A. Le Chevalier, 1871.](#)
- [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)

Lieux cités

- [14, rue de Richelieu, Paris](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère : nourricerie et pouponnat](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

jeudi 10 juillet 1882

Madame et Monsieur
J'aurais hâte de me pour-
voir donner satisfaction à
vos diverses demandes,
accable que je suis d'occu-
pations de toutes sortes
qui m'absorbent et me
empêcheraient de prendre
l'heure nécessaire pour ce
qui concerne cette que-
tion. J'aurais toutefois le
soin de vous faire une
réponse au plus tôt. Je
peux dire que dans les
élections sociales (en
avant de Guillotinier
16 rue Michelieu) les deux
partis sont

observants qui aient
voté sur cette question.
Je suppose que vous les
connaîtrez.

Peut-être est-ce un
ménage socialement dont M.
Gress-Traut me demande
de lancer l'idée dans une
circonscription où le regne de
l'ordre social n'y pèse.
J'ai évidemment trop d'ob-
stacles dans l'école sociale
au sujet des appels au
public pour me faire
mai-même l'organe de
prospection, mais surtout
dans une question où les
anciens phalanstériens
sont tellement divisés.

Veuillez ne pas considérer ce refus comme vous étant personnels mais comme étant depuis longtemps de ma part une résolution inébranlable de ne plus participer à aucun des appels émanant de l'idée polonaise.

Agitez je vous force Madame et veuillez présenter à M. Léliois
Craut l'assurance de mes meilleures sentiments.

M. J'ai bien reçue votre

abonnement à un an au "Dévoué"; les N°^{os} parus depuis le commencement de ce mois vous sont adressés.
Par ce même courrier,